

Le 4 juin 2008

Par courriel et par poste

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 6925
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Dépôt – Suivi administratif des critères de fiabilité selon la décision
D-2005-178
Plan d'approvisionnement 2005-2014 du Distributeur
Notre dossier : R000187 YF/NL

Chère consoeur,

Dans le cadre du suivi administratif concernant les critères de fiabilité établis par la décision D-2005-178, vous trouverez ci-jointe la documentation suivante, à savoir :

Annexe A : Respect du critère de fiabilité en énergie pour les approvisionnements provenant d'Hydro-Québec Production.

Annexe B : Lettre d'attestation de la fiabilité énergétique du parc de production d'Hydro-Québec Production.

Nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Yves Fréchette

/nm

p.j.

ANNEXE A

**RESPECT DU CRITÈRE DE FIABILITÉ EN ÉNERGIE
POUR LES APPROVISIONNEMENTS PROVENANT
D'HYDRO-QUÉBEC PRODUCTION**

Hydro-Québec Production – État des réserves et de la fiabilité énergétique

Critère de gestion – 2 ans à 2% de probabilité (-64 TWh) – Cycle des années 2008-09

A- Stock énergétique au 1^{er} janvier 2008 (réel) : 116,6 TWh

B- Stock énergétique prévu au 1^{er} mai 2010 à hydraulicité normale en 2008/2009 : 66,6 TWh

C- Application du critère de gestion :

- cycle de faible hydraulicité à 2% de probabilité de janvier 08 à décembre 09 : -64,0 TWh
- moyens requis : 64 TWh

D- Moyens identifiés pour couvrir le scénario de déficit de 64 TWh avant le 1^{er} mai 2009

	<u>2008 (>1^{er} mai) – 2009 – 2010 (<1^{er} mai)</u> (TWh)
→ Réduction du stock énergétique (jusqu'au minimum opérationnel absolu de 10 TWh)	56,6
→ Production disponible non engagée (marge de manœuvre)	27,4 (11+12+5)
→ Exploitation de la Centrale de Tracy (note 1)	non requise
→ Importations (en sus de HQ-D, le cas échéant)	non requises
→ Total – moyens identifiés (note 2)	84,0 TWh

Note 1 : La production de la centrale de Tracy reste limitée à la période de pointe hivernale sur l'horizon de ce scénario.

Note 2 : Les moyens identifiés (84,0 TWh) excèdent les besoins spécifiques du scénario de faible hydraulicité à 2% de probabilité sur 2 années consécutives (64 TWh).

Mai 2008

Hydro-Québec Production – État des réserves et de la fiabilité énergétique

Critère de gestion – 4 ans à 2% de probabilité (-98 TWh) – Cycle des années 2008-11

A- Stock énergétique au 1^{er} janvier 2008 (réel) : 116,6 TWh

B- Stock énergétique prévu au 1^{er} mai 2012 à hydraulicité normale de 2008 à 2011 : 67,3 TWh

C- Application du critère de gestion :

- cycle de faible hydraulicité à 2% de probabilité de janvier 08 à décembre 11 : -98,0 TWh
- moyens requis : 98 TWh

D- Moyens identifiés pour couvrir le scénario de déficit de 98 TWh avant le 1^{er} mai 2012

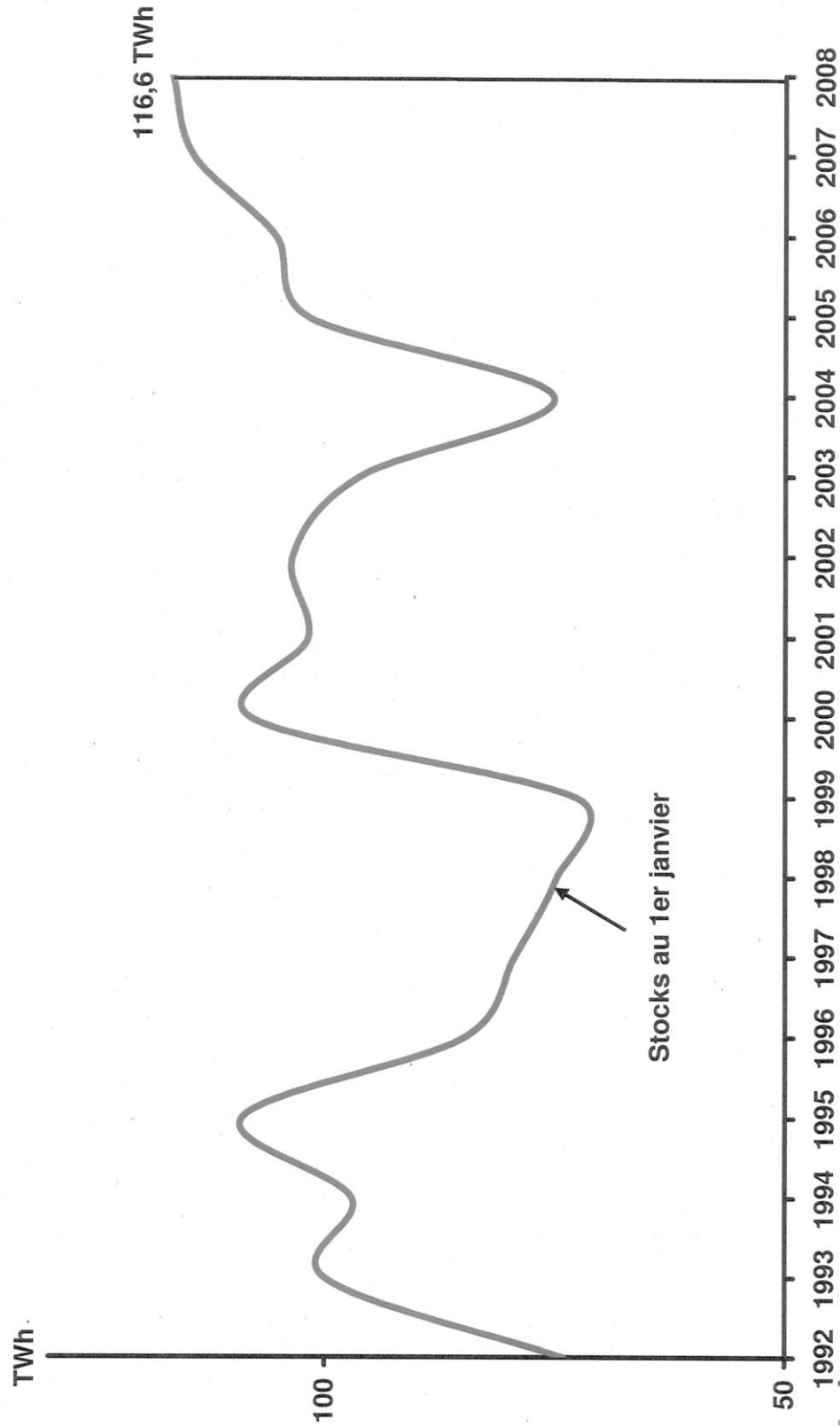
	<u>2008 (>1^{er} mai) – 2012 (<1^{er} mai)</u> (TWh)
→ Réduction du stock énergétique (jusqu'au minimum opérationnel absolu de 10 TWh)	57,3
→ Production disponible non engagée (marge de manœuvre)	57,6 (11+12+15+15+5)
→ Exploitation de la Centrale de Tracy (note 1)	non requise
→ Importations (en sus de HQ-D, le cas échéant)	non requises
→ Total – moyens identifiés (note 2)	114,9 TWh

Note 1 : La production de la centrale de Tracy reste limitée à la période de pointe hivernale sur l'horizon de ce scénario.

Note 2 : Les moyens identifiés (114,9 TWh) excèdent les besoins spécifiques du scénario de faible hydraulicité à 2% de probabilité sur 4 années consécutives (-98 TWh).

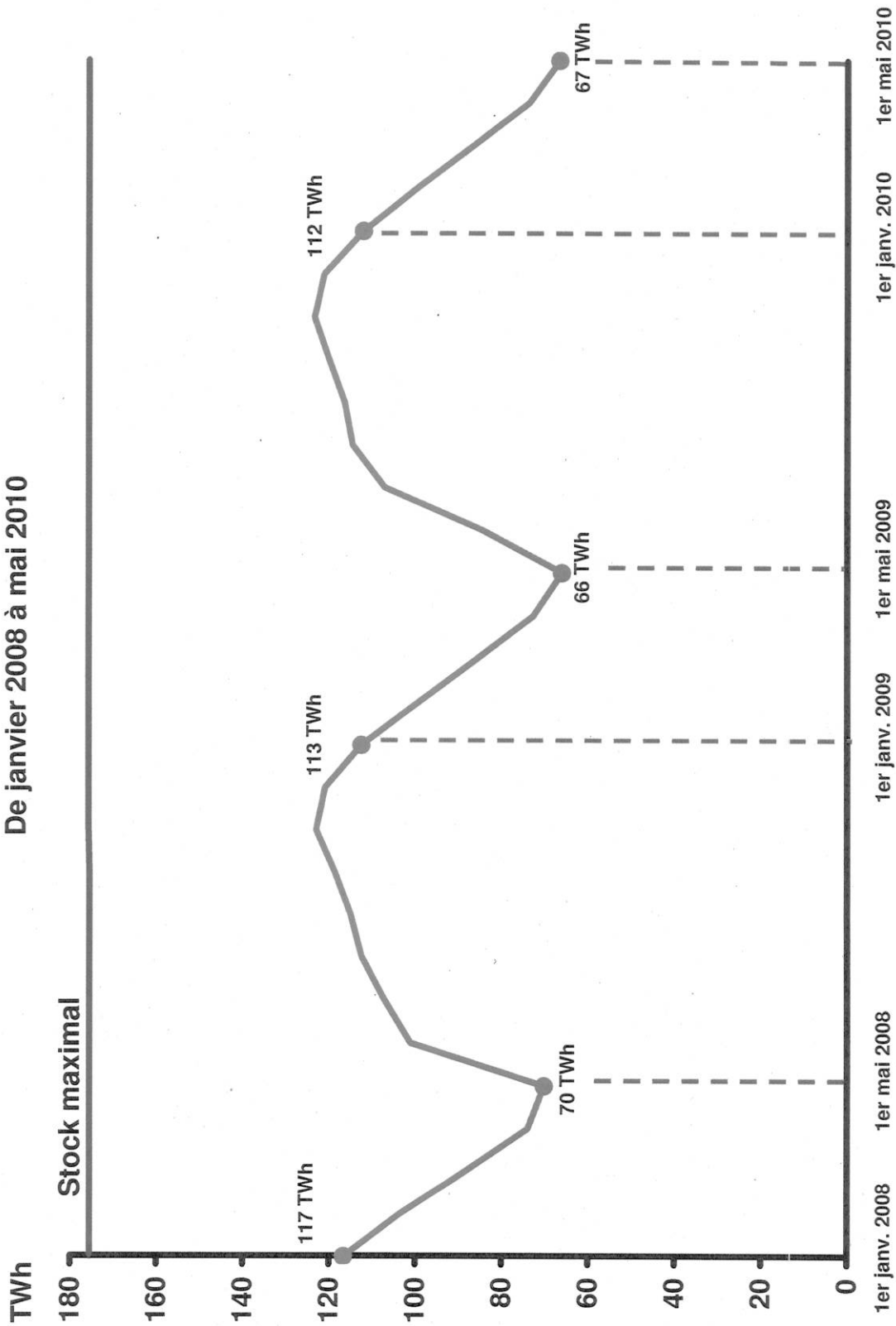
Mai 2008

Stocks énergétiques Historique 1992 - 2008



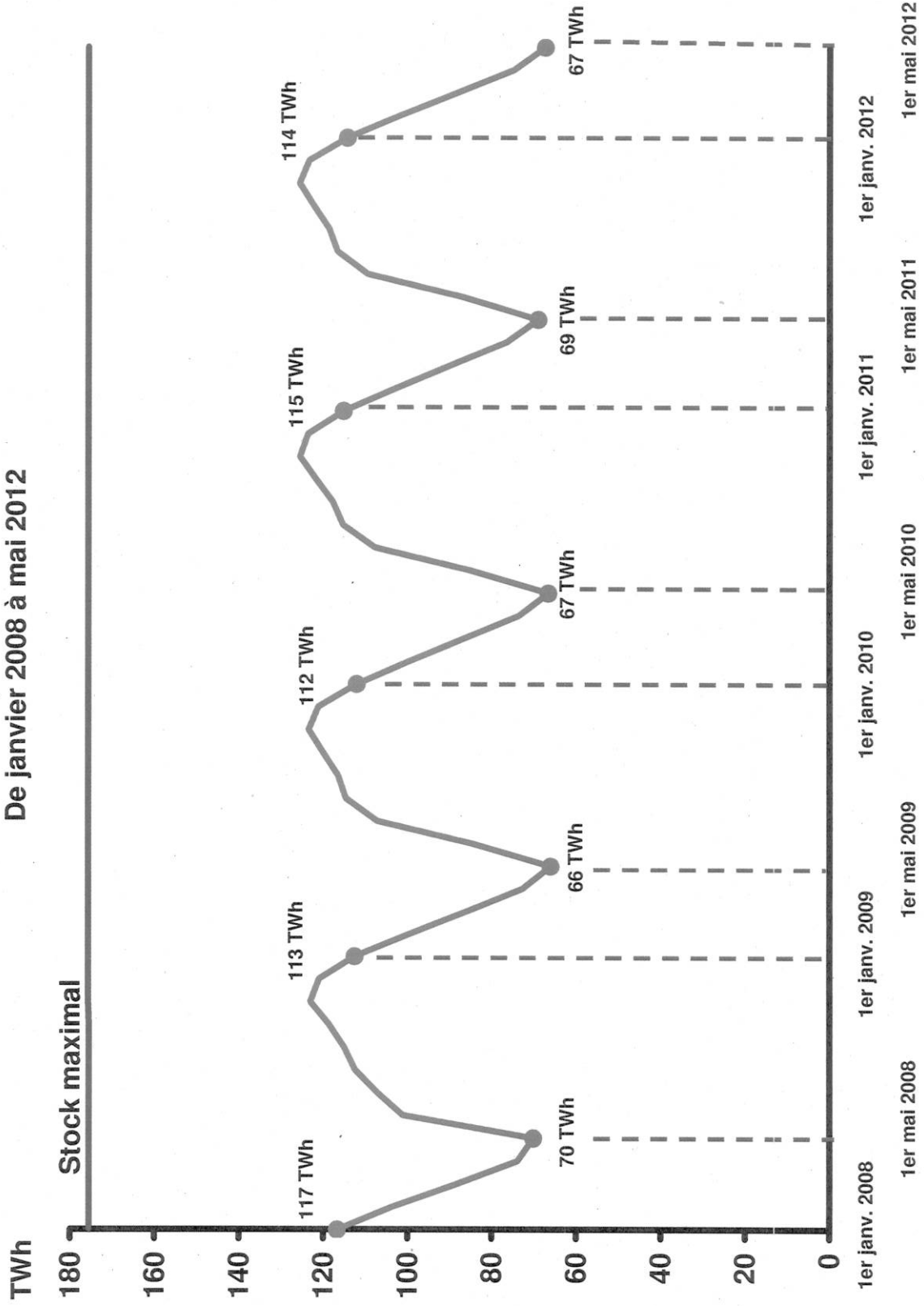
ÉVOLUTION DU STOCK ÉNERGÉTIQUE

De janvier 2008 à mai 2010



ÉVOLUTION DU STOCK ÉNERGÉTIQUE

De janvier 2008 à mai 2012



ANNEXE B

**LETTRE D'ATTESTATION DE LA FIABILITÉ ÉNERGÉTIQUE
DU PARC DE PRODUCTION D'HYDRO-QUÉBEC PRODUCTION**

Le 2 juin 2008

Thierry Vandal
Président-directeur général

Hydro-Québec
75, boulevard René-Lévesque Ouest
20^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Monsieur Jean-Paul Théorêt
Président
Régie de l'énergie
800, place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

**Objet : Suivi de la décision D-2005-178
Attestation de fiabilité énergétique du parc de production**

Monsieur le Président,

Dans sa décision D-2005-178 relative au *Plan d'approvisionnement 2005-2014 d'Hydro-Québec*, la Régie de l'énergie fait référence au critère de fiabilité en énergie applicable au volume d'électricité fourni par Hydro-Québec Production, à savoir le maintien d'une réserve énergétique suffisante pour combler un déficit éventuel d'apport d'eau de 64 TWh sur deux années consécutives et de 98 TWh sur quatre années consécutives. La Régie a demandé à Hydro-Québec Distribution de vérifier le respect de ce critère auprès de son fournisseur et de déposer et de rendre publique, en mai, août et novembre de chaque année, la démonstration que le critère de fiabilité est respecté.

Ayant eu une présentation de la situation des stocks énergétiques, je suis satisfait quant au respect du critère de fiabilité en énergie applicable au volume d'électricité fourni par Hydro-Québec Production et au fait que cette dernière dispose du stock énergétique pour livrer en toute fiabilité à Hydro-Québec Distribution le volume d'électricité engagé pour la période 2008-2009.

Les critères de fiabilité en énergie applicables au volume d'électricité concerné sont respectés, sans l'utilisation d'importations et sans avoir recours à l'exploitation accrue de la centrale de Tracy, laquelle sera limitée aux heures de pointe hivernale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.


Thierry Vandal